CEB	**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du CEB du 12 Janvier 2024**

ASSEMBLE GENERALE ORDINAIRE

Le Président a convoqué cette AG ordinaire du CEB par emails, sur les réseaux sociaux et par affichage pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral 2023
- Budget / Bilan 2023
- Election du Comité Directeur 2024
- Perspectives 2024
- Tarifs au 1 sept 2024
- Budget 2024
- Représentant au CT95 et à la FFME
- Modification du règlement intérieur
- Questions diverses

Nombre de membres actifs au CEB : 310
Nombre de présents ou représentés à cette AG: 52

Conformément à l'article 25 des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Les délibérations sont prises à la majorité relative des voix des membres présents et, le cas échéant, représentés.

RAPPORT MORAL 2023

Remerciements

Le Président remercie :

- La Mairie de Beaumont sur Oise et la région Val d'Oise pour leur soutien.
- Les encadrants qui initient à l'escalade les enfants/ados et les adultes.
- Les nombreux bénévoles et les membres du Comité Directeur du CEB
- les adhérents présents à cette AG.

Fonctionnement du club en 2023

Le Président présente les différents rôles au sein du CEB et appelle à candidature.

- Il en profite pour présenter également les différentes formations offertes par la FFME pour ouvrir/équiper/arbitrer/encadrer au sein d'un club.

Pour mémoire : Comité Directeur du CEB 2023

	Fonction	NOM Prénom
1	Président	BALLURIAUD Yoann
2	Secrétaire	COTINEAU Nadine
3	Trésorier	DEYME Bruno
4	Equipement	TOURNAY Christian
5	Sorties CEB	LEYENDECKER Nicolas
6	Bénévole	MARTIN Manon
7	Bénévole	DALENCOURT Antoine
8	Bénévole	SABINE Eric
9	Bénévole	LORINQUER Amélie

- L'accueil des débutants adultes s'est fait les vendredis soirs de Septembre et d'Octobre 2023.
- Les cours d'escalade ont été encadrés par des animateurs d'escalade les mardis; mercredis; vendredis et samedis soit 544 heures d'encadrement pour 2023 (vs 484 en 2022).

Nombre d'adhérents au CEB : **310**

308 : FFME Licenciés au 31 dec 2023
2 : Membre licencié FFME d'un autre club

Membres actifs

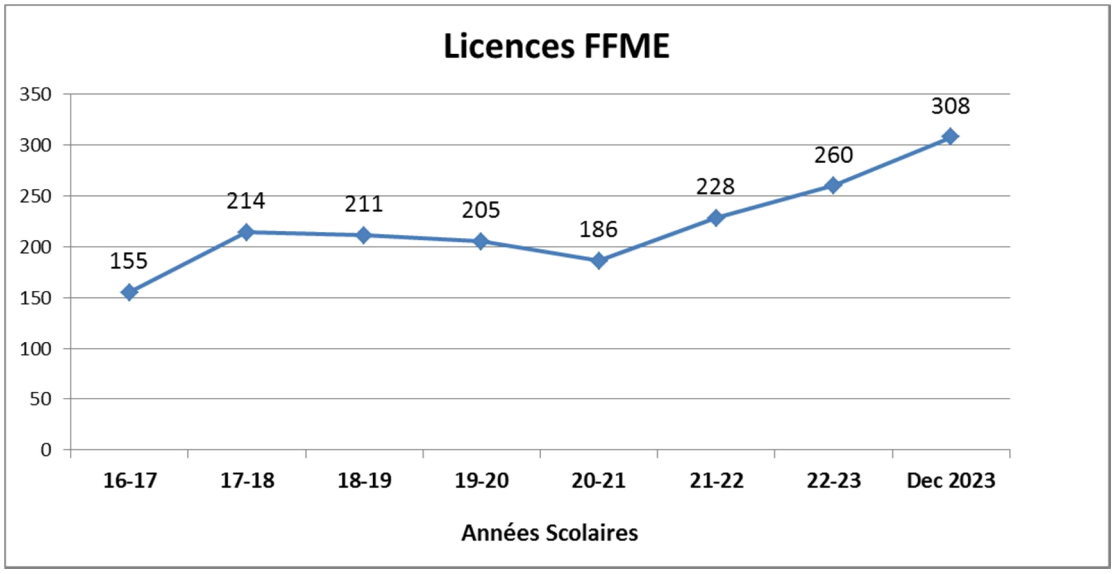

Quelques statistiques sur les adhérents du CEB au 31 Dec 2023 :

-> 57 % Hommes et 43 % Femmes.

-> 54 % ont moins de 18 ans.

-> 49 % sont de nouveaux inscrits.

-> 32 % habitent dans le Haut Val d'Oise.

-> 63 % habitent dans un rayon de 10 km.

Actions menées par le CEB au cours de l'année 2023

- Jan 2032 :
    - Compétition les Blés en herbe / 1 CEB
    - Championnat Régional de bloc Aubervilliers (U16 à Vétéran) / 8 *CEB*
    - Championnat mi France de bloc d'IDF (U20) / 1 *CEB*
    - Achat de 400m de cordes Hattrick.

- Fév 2023 :
    - Extension du pan Gullich

- Mar 2023 :
    - Formation UNSS
    - Combiné Oiz'titi Départ au GERC U8 à U14 (16 *CEB*)
- Avril 2023 :
    - Compét UCPA Pantin (4 CEB)
    - Compét Départ Difficultés au CEB U16 à Vétéran (29 *CEB*)
    - Organisation de la Compét Handi sport au CEB
    - Soutien de Compét académique UNSS au CEB
    - Compét Région difficultés à Issy les Moulineaux (U16 à Vétéran) (5 *CEB*)

- Mai 2023 :
    - Compét Régional Diff à Climb-up U18 /U20 (5 *CEB*)
    - Championnat Régional U12- Meaux (1 *CEB*)
    - Sortie CEB en Côte d'Or à Brianny (25 *CEB*)
    - Championnat ½ France Nord à Besançon U20 Seniors (3 *CEB*)

- Juin 2023 :
    - Championnat ½ France Nord à Meaux U12 (1 *CEB*)
    - Championnat régional U12-U14 (5 CEB)
    - Encadrement d'enfants Handi à l'hôpital de Sain Maurice
    - Harblocs kid contest (2 CEB).
    - Semaine Olympique avec Beaumont sur Oise.
    - Livraison des prises escalade.

- Juillet 2023 :
    - Contest Suresnes sur prises (3 CEB)
    - Sortie famille à Fontainebleau
    - Stage jeunes du 10 au 14 juillet (8 *CEB*)
    - Achat de prises enfants de Vitesse.

- Sept 2023 :
    - Journée porte ouverte pour les Jeunes
    - Forum des associations

- Achat de 400 Tickets Climb up
- Création de 2 créneaux enfants supplémentaires le mercredi
- Création d'un créneau accès libre le samedi après-midi et le dimanche matin.
- Open régional de blocs à Karma (11 CEB)
- Achat de prises escalade paras et baby.

- Oct2023 :
  - Coupe de France à Rungis (5 CEB)
  - Coupe du Val d'Oise au GERC (30 *CEB*)
  - Ouverture de voies sur mur SAE du CEB
  - Formation juge de blocs (2 CEB)
- Nov 2023 :
  - Coupe de France à Toufflers (2 CEB)
  - Contest de voies à Paron (4 CEB)
  - Stage PSC1 (2 *CEB*)
  - Formation progression sur cordes au CEB (1 *CEB*)
  - Formation Initiateur SAE (1 CEB)
  - Passage du Passeport Orange (5 CEB)
  - Open Départ à Amiens (1 *CEB*)
  - Open de difficultés de Alizay (3 *CEB*)
  - Open de Blocs à Buthiers (2 *CEB*)
- Dec 2023 :
  - Open régional de Diff Evry (5 CEB)
  - Open de Vitesse au CEB (18 *CEB*)
  - Téléthon + soirée grimpe nocture
  - Compet. Départ. de Blocs à Climb-Up (39 *CEB*)
  - Contest Olympup (2 *CEB*)
  - Achat de 100 Tickets C'U + 100 tickets B'O

Rapport financier 2023

		Budget	Réel 2023	
RECETTES				
	Adhesions /Cours / Stages	41 600	54 837	
	Subvensions	3 800	5 458	
	Divers	8 050	18 326	
		53 450	78 621	€
DEPENSES				
	FFME	16 700	21 578	
	Encadrement	23 250	23 388	
	Divers	13 500	26 529	
		53 450	71 495	€
TOTAL	€	0	7 126	€

DETAILS

DIVERS	2023		
Recettes	Budget	Réel 2023	
BO/Climb Up	2 500	6 378	
Competition	1 000	6 826	
Sortie CEB	3 000	4 260	
Autres	1 550	862	
	8 050	18 326	€

Depenses	Budget	Réel 2023	
Matériel	4 100	5 592	
BO/Climb Up	0	6 280	
Competition	3 750	8 173	
Sortie CEB	3 950	4 528	
Autres	1 700	1 956	
	13 500	26 529	€

COMPETITIONS 2023	RECETTES	DEPENSES	
Compet Depart Diff	1 234	1 613	
Compet Depart Bloc	0	702	
Combiné Oiz'titi	0	520	
Compet Vitesse	1 054	168	
Autres Competitions	0	632	
CT95 / CRIF	4 538	4 538	
	6 826	8 173	€

AUTRES 2023	RECETTES	DEPENSES	
T Shirt	415	267	
Formation	0	580	
Réunion / AG	0	229	
Téléthon	0	391	
Divers	447	489	
	862	1 956	€

COMPTES DE RESULTAT

CHARGES	Exercice 2023	Exercice 2022
60 - Achats	12 139	9 427
61 - Services Extérieurs	4 528	5 083
62 - Autres services extérieurs	33 250	22 979
63 - Impôts et taxes	0	0
64 - Charges de personnel	0	0
65 - Autres charges de gestion courante	20 535	17 685
67 - Charges exceptionnelles	0	0
68 - Dotations aux amortissements et provisions	1 043	605
Total des charges	**71 495 €**	**56 044 €**
86 - Contributions volontaires en nature	0	0
Total général	**71 495 €**	**56 044 €**

PRODUITS	Exercice 2023	Exercice 2022
70 - Vente de produits finis ou prestations de services	18 337	8 247
74 - Subventions d'exploitations	5 458	3 296
75 - Autres produits de gestion courante	53 794	41 474
76 - Produits financiers	427	257
77 - Produits exceptionnels	0	0
78 - Reprises sur amortissements et provisions	605	965
Total des produits	**78 621 €**	**54 239 €**
87 - Contributions volontaires en nature	0	0
Total général	**78 621 €**	**54 239 €**

RESULTAT	**7 126 €**	**-1 805 €**

BILAN COMPTABLE

ACTIF	Exercice 2023	Exercice 2022
ACTIF IMMOBILISE	1 700	0
Stock	*2 072*	*4 170*
Créances	*3 406*	*230*
Disponibilités	*36 823*	*32 037*
ACTIF CIRCULANT	42 301	36 437
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS	0	0
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS	0	0
ECARTS DE CONVERSION ACTIF	0	0
TOTAL ACTIF	**44 001 €**	**36 437 €**

PASSIF	Exercice 2023	Exercice 2022
Réserve légale et statuaires	*0*	*0*
Report à nouveau	*35 831*	*37 637*
Résultat de l'exercice	*7 126*	*-1 805*
FONDS PROPRES	42 958	35 832
FOND REPORTES ET DEDIES	0	0
PROVISIONS	1 043	605
DETTES		0
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	0	0
TOTAL PASSIF	**44 001 €**	**36 437 €**

A noter que :

DETAILS COMPTES DE CHARGES	
➢ Provisions: **1 043 €** ○ 343 € Cotisation FFME / CT95 / CIRF ○ 700 € Ticket C'U	➢ Subventions: **5 458 €** ○ 2 894 € ANS-FFME-IDF pour para escalade ○ 2 000 € Mairie de Beaumont sur Oise ○ 564 € Département Val D'Oise

DETAIL BILAN
➢ Actif Immobilisé : **1700 €** ○ 1700 € acompte Gite 2024
➢ Stocks: **2 072 €** ○ 812 € Tshirt ○ 1260 € Tickets BO et Climb Up
➢ Créances: **3 406 €** ○ 1900 € chèques à encaisser ○ 500 € support CIRF compet vitesse ○ 500 € Pass'Port Beaumontois ○ 464 € Recettes Mycompet ○ 42 € Tickets B'O / C'U

RESOLUTION 1

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport moral et financier du comité directeur, approuve ces documents dans leur intégralité, ainsi que les comptes tels qu'ils ont été présentés et faisant ressortir un résultat de **7 126 €** pour l'année 2023.

Pour :	Contre :	Abstention :

La résolution 1 est adoptée .

RESOLUTION 2

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale décide de reporter à nouveau le résultat de l'exercice. Le poste Fonds Propres se trouvant ainsi porté à **42 958 €** pour l'année 2023.

Pour : 52	Contre : aucun	Abstention : aucun

La résolution 2 est adoptée .

PERSPECTIVES 2024

Election du Comité du Direction du CEB 2024

Le président encourage les membres présents à cette AG à rejoindre le Comité Directeur du CEB.
Les personnes listées ci-dessous se présentent au Comité Directeur du CEB pour l'année 2024.

	Fonction	NOM Prénom
1	Président	BALLURIAUD Yoann
2	Secrétaire	COTINEAU Nadine
3	Trésorier	DEYME Bruno
4	EPI	TOURNAY Christian
5	Sorties CEB	LEYENDECKER Nicolas
6	Bénévole	MARTIN Manon
7	Bénévole	DALENCOURT Antoine
8	Bénévole	SABINE Eric
9	Bénévole	DIDION Victor
10	Resp Murs	BLONDEAU Maxime
11	Bénévole	PAK Sandie

Actions envisagées par le CEB pour 2024

- Encadrement de tous les créneaux jeunes/ados par des animateurs professionnels ou des personnes autorisées par le CEB.
- AGO & galette (12 Jan 2024).
- Participation aux différentes compétitions ,départementales, régionales, autres clubs…) :
    - 13 et 14 Jan Champ. Région. de Blocs à Rungis
    - 21 Jan : 2em étape coupe Val d'Oise à Herblay
    - 27 et 28 Jan ½ France Bloc en Mayenne
    - Compétition de Difficultés au CEB (4 Fev 2024). Le CEB sera fermé du 31 Jan au 6 fev puis le WE du 10/11 Fev pour le remontage des voies.
    - 3 et 4 mars Compet Oiz'titi à Gonesse
    - 6 et 7 Avr Region de Diff à Anthony
    - 20 et 21 Avr ½ France à Massy
    - 27 et 28 Avr CRPB à Cergy Climb Up
    - 26 Mai Champ. De France U12 et U14
    - 21 Juin 3em étape coupe Val d'Oise

- Sortie CEB du 8 au 12 Mai 2024 (25 places maxi) dans le Briançonnais.
- Sortie Fontainebleau le 8 Juin
- Initiation à l'escalade lors de la journée Anim'sport (Juin 2024).
- Stage escalade au CEB début Juillet pour les jeunes.
- Participation au forum des Sports (Sept 2024).
- Achat de prises /cordes et matériels divers.
- Formations diverses suivant la demande (Initiateurs, ouvreurs, Juges…) :
    - Formation Ouvreur de voies au CEB (mi Fev).
- Dec 2024 : Téléthon et Compet de Vitesse.
- Dec 2024 : Compet départ de Blocs

Créneaux Escalade :

Reconduction de créneaux et cours actuels mais modification des horaires des Samedis.

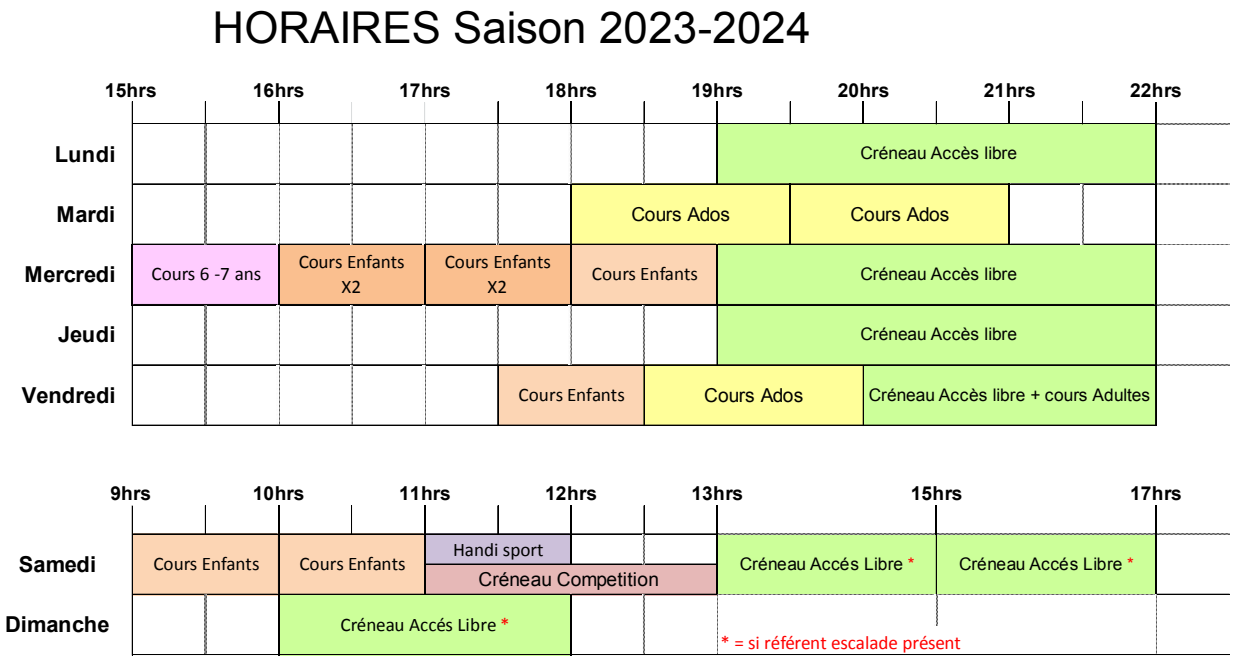

BUDGET 2024

	Budget 2024
RECETTES	
Adhesions	56 125
Subvensions	5 800
Divers	12 050
	73 975 €
DEPENSES	
FFME	21 075
Encadrement	26 700
Divers	26 200
	73 975 €
TOTAL	0 €

DIVERS

Recettes	Budget 2024
BO/Climb Up	4 000
Competition	2 000
Sortie CEB	4 500
Autres	1 550
	12 050 €

Depenses	Budget 2024
Matériel	7 100
BO/Climb Up	4 000
Competition	7 400
Sortie CEB	5 700
Autres	2 000
	26 200 €

DETAILS

COMPETITIONS	RECETTES	DEPENSES
Compet Depart Diff	1 000	2 400
Compet Depart Bloc	0	1 000
Combiné Oiz'titi	0	1 000
Compet Vitesse	1 000	200
Autres Competitions	0	2 800
CT95 / CRIF	0	0
	2 000	7 400 €

AUTRES 2024	RECETTES	DEPENSES
T Shirt	400	400
Formation	0	500
Réunion / AG	0	400
Téléthon	0	200
Divers	1 150	500
	1 550	2 000 €

Le budget 2024 a été construit avec les hypothèses suivantes:

- Nombre d'adhérents : **300**
- Cotisation FFME/CRIF/CT95 au 1 sept 2023 : 78 €/per (+2.0€ d'augmentation *vs* 2023).
- Taux horaire des encadrants au 1 sept 2023 : 45 €/hr
- 578 hrs d'encadrement ont été budgétisées.

Les tarifs du CEB au 1 sept 2024 **sont** :

- **145 €/per** par personne (Cotisation CEB + FFME base + CRIF +CT95)
- **+ 60 €/per** pour les cours Enfants/Ados.
- **+ 125 €/per** pour les cours compétition **+ 50 €/per** pour le pôle Elite
- **+ 15 €** de droit d'entrée.
- Réduction de **20 €** pour chaque membre supplémentaire de la même famille.
- Réduction Pass'Port Beaumontois et Pass'Port National si les dispositifs sont reconduits.

RESOLUTION 3

L'assemblée générale approuve la composition du comité directeur pour l'année 2024.

Pour : 52	Contre : aucun	Abstention : aucun

La résolution 3 est adoptée.

RESOLUTION 4

L'assemblée générale approuve les perspectives et le budget 2024.

Pour : 52	Contre : aucun	Abstention : aucun

La résolution 4 est adoptée.

RESOLUTION 5

L'assemblée générale approuve les tarifs au 1 sept 2024.

Pour : 52	Contre : aucun	Abstention : aucun

La résolution 5 est adoptée.

DIVERS

Représentant légal du CEB auprès du CT95 FFME pour 2024

Mr Yoann Balluriaud propose sa candidature pour être le représentant du CEB.

Représentant légal auprès de la Ligue IDF FFME pour 2024

Mr Yoann Balluriaud propose sa candidature pour être le représentant du CEB.

Représentant légal auprès de la FFME pour 2024

Mr Yoann Balluriaud propose sa candidature pour être le représentant du CEB.

NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR

1. L'adhésion au Club Escalade Beaumontois (CEB) et l'accès à la Structure Artificielle d'Escalade (SAE) impliquent le respect de ce règlement intérieur, ainsi que le respect des règles de la FFME et de celles du gymnase Henri Michel (usage des vestiaires, respect des horaires, etc..).
2. Le CEB propose à ses adhérents de pratiquer l'escalade uniquement dans le cadre de séances encadrées par des entraineurs sportifs (BE /CQP /etc..) éventuellement accompagnés de stagiaires ou par des personnes autorisées par le club.
3. Les activités du CEB sont organisées de début septembre à fin juin hors vacances scolaires et sauf réquisition du gymnase par la mairie de Beaumont-sur-Oise. Cependant, pendant les vacances scolaires, il est possible que le CEB organise des créneaux escalade.
4. Les inscriptions aux cours d'escalade sont prises en tenant compte de l'âge et le niveau des grimpeurs par créneau.
5. Le dossier d'inscription doit être remis complet dès la 1er séance. Il comprend : la fiche d'inscription, le règlement de la cotisation, et éventuellement le bulletin N°1 d'Allianz pour les options d'assurance supplémentaires.
6. En début de saison, le CEB dispensera une formation aux nouveaux adhérents adultes pour leur permettre de grimper en toute sécurité. Une fois leur autonomie validée, ils pourront utiliser librement la SAE en respectant les consignes de sécurité.
7. Les créneaux en accès libre sont ouverts aux adhérents ayant au moins un passeport FFME blanc pour grimper en moulinette ou un passeport FFME jaune pour grimper en tête ou dont l'autonomie aura été validée.

REGLES DE SECURITE ET D'ACCES A LA SAE :

8. L'accès au mur de difficultés, au secteur bloc ou au mur de vitesse se fera qu'après ouverture du créneau par une personne autorisée par le CEB.
9. Bien que le CEB s'efforce de mettre en œuvre toutes les mesures permettant d'assurer la sécurité des grimpeurs, les adhérents doivent garder la plus grande vigilance et pratiquer l'escalade dans le respect des règles de sécurité.
10. Les grimpeurs doivent signaler toutes anomalies sur les murs. Si une prise venait à tourner, celui qui le constate doit en informer le responsable et faire procéder immédiatement au serrage du boulon correspondant.
11. L'entretien des voies d'escalade est réalisé uniquement par des personnes désignées par le CEB.
12. Les adhérents s'engagent à respecter les instructions et conseils du responsable de la séance d'escalade. Celui-ci a notamment la responsabilité d'exiger des participants le respect des règles de sécurité. En cas de non-respect de ses instructions, il peut procéder à l'exclusion immédiate du grimpeur concerné (s'il s'agit d'un mineur, il restera sur les gradins ou auprès du mur jusqu'à la fin de la séance).
13. En cas de comportement dangereux répété, du non-respect des règlements cités au premier alinéa ou du non-respect des instructions du responsable, le grimpeur pourra être exclu définitivement du club par le bureau du CEB.
14. L'assureur et le grimpeur se vérifient mutuellement avant chaque ascension. L'assureur doit rester vigilant pendant toute la durée de la montée et de la descente du grimpeur.
15. Pour s'encorder, le nœud de huit avec nœud d'arrêt est obligatoire.
16. Le grimpeur en tête doit impérativement mousquetonner tous les points de sécurité de la voie et son partenaire doit savoir faire une parade et un assurage dynamique.
17. Il est interdit de grimper non encordé au-dessus de la 1er dégaine des murs de difficultés et de vitesse.

UTILISATION DU MATERIEL DE SECURITE :

18. Les grimpeurs doivent prendre le plus grand soin du matériel mis à leur disposition et signaler tout défaut sur celui-ci.
19. Les cordes et les dégaines fixes mises à disposition par le CEB peuvent être utilisées par les grimpeurs lors des séances d'escalade. Il est vivement conseillé de sécuriser le bout libre de la corde par un nœud.
20. Le grimpeur doit disposer d'une tenue adaptée à l'escalade et de son propre équipement (baudrier, longe, système d'assurage,…).
21. Le grimpeur doit s'assurer que son matériel est aux normes pour la pratique de l'escalade, qu'il soit en bon état d'usage et que sa durée de vie n'est pas dépassée. Il est vivement recommandé de faire contrôler son matériel personnel par le gestionnaire des EPI du club.
22. Lorsque la corde n'est pas montée jusqu'en haut du mur et passée dans les deux mousquetons du relais, il est demandé aux grimpeurs de la tirer pour la faire retomber au sol.
23. L'utilisation des enrouleurs automatiques sur le mur de vitesse exige la connaissance des procédures de sécurité.
24. En fin de séance, le grimpeur doit aider à ranger le matériel (ex : en remplaçant une corde par une cordelette afin de la ranger pliée dans le local prévu à cet effet).

POINTS DIVERS :

25. Les parents des grimpeurs mineurs reconnaissent autoriser explicitement leurs enfants à pratiquer l'escalade. En cas d'absence prolongée, ils sont priés d'en informer le club (*ceb.escalade@gmail.com*) ainsi que le responsable de la séance.
26. Les grimpeurs sont tenus de vérifier l'absence de contre-indication médicale à la pratique de l'escalade et de mettre à jour leur dossier médical sur leur espace personnel MyFFME (Questionnaire de Santé ou certificat médical).

27. Toutes les photos et vidéos prises par des adhérents, des responsables ou des accompagnants, lors des séances d'escalade ou des manifestations organisées par le CEB (sur le mur, lors de sorties, lors de compétitions…) sont susceptibles d'être affichées et/ou mises en ligne sur les réseaux

sociaux du CEB (site Internet/ Facebook / …). L'auteur des images ou la personne qui apparaît sur les photos ou vidéos peut demander leur retrait par mail au CEB.

28. En fin de séance, les parents prendront leurs dispositions soit pour récupérer leurs enfants en salle ou pour les plus grands leur permettre de quitter le gymnase.
29. Tout adhérent s'engage à pratiquer l'escalade dans la convivialité et selon ses disponibilités d'apporter son aide et ses suggestions à la vie du club.

- - -

RESOLUTION 6

L'assemblée générale approuve les représentants (M r Yoann Balluriaud) auprès du CT95 , de ligue IDF et de la FFME.

Pour : 52	Contre : Aucun	Abstention : Aucun

La résolution 6 est adoptée.

RESOLUTION 7

L'assemblée générale approuve la modification du règlement intérieur.

Pour : 52	Contre : Aucun	Abstention : Aucun

La résolution 7 est adoptée.

L'ordre du jour de l'AGO étant épuisé, la séance a été levée.

La secrétaire de séance Bruno DEYME 12 Jan 2024	Le Président Yoann BALLURIAUD 12/01/24

CEB